



AFFICHAGE COMMUNE LOUPLANDE

Affiché le 21 septembre 2026
Mis en ligne le 21 septembre 2026

Liste des délibérations du Conseil Municipal – séance du 14/09/2026

Les textes intégraux des actes sont consultables à l'accueil de la Mairie de Louplande aux heures habituelles d'ouverture et sur son site internet à l'adresse suivante : <http://www.louplande.fr/>

L'an deux mille vingt-six, le quatorze septembre à 20h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur Noël TELLIER, Maire de Louplande, à la mairie

Nombre de conseillers		
En exercice : 19	Présents : 17	Votants : 18

Etaient présents : Noël TELLIER, Claudette GARNIER, Lionel HUBERT, Catherine BAZOGE, Alain LORIOT, Betty GAZEAU, Aline JOURDAIN, Joachim RATTIER, Suzy DIEUL, Séverine NICAISE, Anne-Sophie COUDERC, Romain MENAGÉ, Thomas GOUFFIER, Jean-Philippe BRAULT, Ludivine ENGOULVENT, Guillaume FRETAULT, Ludivine CHEVALIER

Absents excusés : Gaël PELTIOT (pouvoir donné à Noël TELLIER), Willy AUBERT.

Secrétaire de séance : Madame Séverine NICAISE

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement

La liste des délibérations est la suivante :

Délibération N°	Objet	Vote
14.09.2026PV	Approbation procès-verbal de la réunion du 6 juillet 2026	adoptée à l'unanimité
14.09.2026 décision	Droit de préemption urbain	Le Conseil Municipal a pris acte
14.09.2026-1	Dynamique commerciale du Centre-bourg – Réalisation d'une étude de potentiel commercial par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat	Décision de principe adoptée à l'unanimité, mais applicable suivant décision à l'issue de la réunion du 14 octobre 2026
14.09.2026-2	Actualisation du Plan Communal de Sauvegarde pour intégration du risque « canicule » - Création du groupe travail	adoptée à l'unanimité
14.09.2026-3	Prorogation par avenants des conventions ascendantes et descendantes de mise à disposition de services, d'agents et de locaux liées aux compétences « Enfance » et « Jeunesse » entre la Commune de Louplande et la Communauté de Communes du Val de Sarthe jusqu'au 31/12/2027	adoptée à l'unanimité

14.09.2026-4	Convention d'occupation précaire pour la location du logement situé 8 route de Sablé	adoptée à l'unanimité des membres ayant pris part à ce vote (17 conseillers/18 votants)
14.09.2026-5	Convention de partenariat entre les Municipalités de Louplande, Voivres-Lès-Le Mans, Etival-Lès-Le Mans et Soulligné Flacé pour la poursuite de l'activité mutualisée des Mercredis Educatifs	adoptée à l'unanimité
14.09.2026-6	Prise de compétence PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal) par la Cdc Val de Sarthe	adoptée à l'unanimité
14.09.2026-7	Installation d'un pylône de téléphonie mobile proche du lieu-dit « Les Poulonnières » par SFR et BOUYGUES	adoptée à la majorité 17 voix pour – 1 abstention
14.09.2026-8	Subvention par l'intermédiaire de la Protection Civile pour soutenir les communes sinistrées par les incendies de cet été 2026	adoptée à l'unanimité
14.09.2026-9	ALSH « Mercredis Educatifs » mutualisés et ménage Accueil Périscolaire– modifications horaires contrat Accroissement temporaire Activité (ATA) et complément pour 1 création poste animateur	adoptée à l'unanimité

Louplande, le 21 septembre 2026
Séverine NICAISE, secrétaire de séance



Noël TELLIER, Le Maire

